

## AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par le maire, Monsieur Douglas Brooks, pour être tenue le mardi 16 avril 2019 à 19h00 au 1670 de la route 202 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 mars 2019.
4. Adoption du Règlement # 397 modifiant le Règlement # 381 en vue d'augmenter la dépense autorisée.
5. Octroi de contrat pour dalles de béton (DEK Hockey)
6. Octroi du contrat pour les 2 surfaces de DEK Hockey.
7. Offre de service de Glenn Forget - Maintenance annuelle (pelle mécanique).
8. Avis de motion en vue de remplacer le Règlement # 315 relatif aux permis de brûlage.
9. Dépôt et présentation du projet de Règlement #398 remplaçant le Règlement #315 relatif aux permis de brûlage.
10. Questions du public
11. Clôture de la session

DONNÉ ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2019.

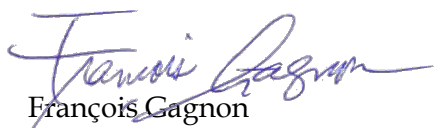


François Gagnon  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité en sus d'une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ce vendredi 12 avril 2019 entre 08h00 et 18h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12<sup>e</sup> jour d'avril 2019.



François Gagnon  
Directeur général et secrétaire-trésorier